



---

**CHANCELLERIE D'ÉTAT**

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

---

## Efficacité du standard MINERGIE confirmée

Le Département de la gestion du territoire communique :

Le standard de construction MINERGIE tient-il dans la pratique ce qu'il promet en théorie? Jusqu'à présent, il n'existait pas, au niveau cantonal, de données concrètes attestant de l'efficacité du standard MINERGIE. Le Service de l'énergie a ainsi procédé à une enquête auprès de 96 propriétaires afin de sonder la satisfaction des habitants et de connaître la consommation. Cette étude a confirmé que les constructions qui ont reçu le label atteignent leurs objectifs en terme de consommation d'énergie. Comparée à des constructions de type conventionnel, la consommation d'énergie des nouveaux bâtiments a été réduite de moitié et même plus pour les bâtiments modernisés.

### Les heureux gagnants du tirage au sort de l'enquête de satisfaction

Le confort d'habitation reçoit les meilleures notes. Ainsi 93 % des personnes interrogées se disent très satisfaites ou satisfaites du confort qu'offre les bâtiments MINERGIE et 84% ont vu leurs attentes comblées. Ces chiffres diminuent quelque peu lorsqu'on aborde le sujet de l'aération douce avec 73% des personnes très satisfaites ou satisfaites. L'aération douce pose des exigences élevées sur le plan de la planification ainsi que lors de la réalisation.

Depuis trois ans, la famille Zwahlen habite une maison MINERGIE à Auvernier et est la gagnante du tirage au sort de l'enquête de satisfaction. Lors de la remise du prix, Milva Zwahlen relève: «Dans cette maison, les chambres situées à l'étage atteignent une température de 20°C sans qu'on n'ait besoin de les chauffer et grâce à l'aération douce, l'air est renouvelé sans avoir besoin d'ouvrir les fenêtres». Côté charges, elles sont fortement réduites grâce à l'excellente isolation et aux installations techniques: «A l'aide des panneaux solaires, nous chauffons 60 à 70% de notre eau chaude sanitaire, s'exclame Laurent Zwahlen, je n'y croyais pas!». Quant au chauffage, il est assuré par une chaudière aux granulés de bois.

### Bâtiments MINERGIE dans 32 communes du canton de Neuchâtel

Si MINERGIE était encore peu connu il y a quelques années, c'est aujourd'hui une façon de construire ou de moderniser des bâtiments qui intéresse tous les propriétaires et futurs acquéreurs. En Suisse, plus de 7.000 bâtiments ont reçu le label MINERGIE, ce qui représente une surface de plancher chauffé d'environ 6,5 mios m<sup>2</sup>. Au niveau cantonal, au 31 décembre 2006, ce sont 166 bâtiments réalisés ou en travaux pour une surface totale de 147.968 m<sup>2</sup>.

Dans le but d'informer la population sur l'évolution de ce standard, une carte indiquant la répartition des bâtiments MINERGIE par localité a été établie. On y voit que des bâtiments MINERGIE existent dans 36 des 62 communes du canton, soit déjà une confortable majorité. Plus de détails concernant chaque réalisation peuvent être obtenus sur le site internet [www.minergie.ch](http://www.minergie.ch), rubrique liste des bâtiments.

Au vu des excellents résultats de l'enquête et dans un contexte d'approvisionnement énergétique relativement instable, il ne fait aucun doute que le standard MINERGIE devient une évidence aujourd'hui. L'objectif au niveau national, à l'horizon 2010, est que 25% des nouvelles constructions soit réalisé selon le label MINERGIE, et pour la modernisation, de doubler la surface chauffée des bâtiments MINERGIE entre 2005 et 2010.

Et si à ce jour le canton ne compte pas encore de bâtiment MINERGIE-P, on peut tout à fait imaginer que ce «manque» sera très vite comblé.

- **La fiche présentant la carte des bâtiments MINERGIE du canton de Neuchâtel, ainsi que les résultats de l'enquête de satisfaction et une photo de la maison de la famille Zwahlen sont disponibles sur [www.ne.ch/energie](http://www.ne.ch/energie), rubrique Actualité/news ou en cliquant sur le lien ci-dessous:**

<http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&DocId=7273>

**Pour de plus amples renseignements:**

**M. Jean-Luc Juvet, chef du Service de l'énergie, tél. 032 889 67 20.**

Neuchâtel, le 4 juillet 2007